



Master Droit de l'entreprise

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit de l'entreprise. 2012, Université de Lorraine. hceres-02028780

HAL Id: hceres-02028780

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028780>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit de l'entreprise

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit de l'entreprise

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004896

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy et Metz

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention repose sur l'idée d'un droit de l'entreprise au sens large, qui associe au traditionnel droit des affaires les matières indispensables à la vie des entreprises (droit du travail, des contrats, fiscalité...). Ainsi défini, le droit de l'entreprise correspond à une réalité aujourd'hui assez bien fixée, mais extrêmement variée. Quoi qu'il en soit, l'essentiel de la formation concerne bien le droit des affaires, le droit du travail et le droit fiscal qui constituent certainement le cœur de ce que l'on entend ordinairement par « droit de l'entreprise ».

La mention est le résultat d'une restructuration pour une ouverture prévue le 1^{er} septembre 2013. Les changements concernent d'abord les sites : deux sites au lieu d'un site (M1 Nancy et Metz ; M2 : quatre spécialités à Nancy et une spécialité à Metz). Ensuite, de nouvelles spécialités ont été ajoutées à celles déjà existantes ; l'une à Metz (spécialité *Droit des affaires transfrontières*, issue de l'ancienne mention *Droit privé et droit public*) l'autre à Nancy (spécialité *Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire*).

Le master 1 repose à la fois sur un tronc commun nécessaire pour acquérir les bases du droit de l'entreprise et sur une logique de pré-spécialisation avec des parcours. La spécialisation intervient en M2.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Au sein de l'établissement, la mention *Droit de l'entreprise* prend place à côté d'une mention *Droit privé et sciences criminelles*, principalement axée sur la formation de généralistes du droit privé et d'une mention de *Droit public et sciences politiques*. Elle ne fait pas double emploi avec les autres mentions et participe à une offre de formation cohérente et pertinente.

Au plan régional, le rapprochement entre les universités de Metz et de Nancy assure un bon rayonnement géographique à la formation qui est la seule pour les juristes, en Lorraine, en droit de l'entreprise. Au plan national voire international, la mention *Droit de l'entreprise* ne fait pas faire double emploi avec la formation proposée à l'Université de Strasbourg, dont les parcours sont d'avantage axés sur la recherche. En outre, la formation proposée se complète bien avec celles dispensées au Luxembourg, dont les domaines sont distincts de ceux de l'Université de Lorraine (l'Université du Luxembourg propose en effet : *Contentieux de l'Union, Droit financier et bancaire, Droit pénal européen des affaires*).

De nombreux enseignants de la mention sont rattachés à l'Institut François Géný (ancien centre de recherche de droit privé de Nancy). Au sein de cet institut, les enseignants dirigeant les centres de recherche correspondant à la mention (*Droit international, droit du travail, droit de la santé*) enseignent effectivement dans la mention *Droit de l'entreprise*. L'adossement à la recherche paraît donc réel.

L'adossement socio-professionnel est assuré via un réseau d'anciens étudiants, des partenariats privilégiés avec certains cabinets d'avocats ou institutions, et l'intervention de professionnels dans les diplômes. On note également qu'un taux important (80 %) des étudiants de master 1 suit un stage court (deux semaines minimum). Compte tenu de la finalité de la mention, le dossier pourrait toutefois préciser davantage l'adossement socio-professionnel.

La mention a développé des liens pédagogiques tout à fait cohérents au vu des enseignements avec l'Institut commercial de Nancy (permettant d'intégrer dans l'école, chaque année, des étudiants de la mention) ; une collaboration est engagée avec la faculté de médecine ; l'Institut régional du travail co-délivre avec la Faculté une licence professionnelle *Collaborateur de droit social*.

Les réseaux internationaux de Metz et de Nancy sont complémentaires. Concrètement, les relations internationales prennent quatre formes distinctes : invitation de professeurs étrangers ; envoi d'étudiants dans une université étrangère (Trêve, Allemagne ; Abertay Dundee, Royaume-Uni ; Chicago Kent College of Law, USA) ; envoi d'étudiants en stage à l'étranger ; direction de thèses.

Le 1^{er} semestre du master 1 constitue un tronc commun composé de trois unités (une unité d'enseignements approfondis, une unité de professionnalisation et une unité d'ouverture). Le second semestre offre une spécialisation à travers quatre parcours : *Droit international, européen, et transfrontière des affaires, Droit du travail et de la protection sociale, Fiscalité et sociétés* et *Magistère*. L'ensemble jouit d'une bonne lisibilité et est cohérent.

La politique de stages est bien développée. Les étudiants suivent un stage court en M1 (dont 15 % à l'étranger) et un stage plus long en M2. Alors que l'ancienne maquette de Metz ne prévoyait pas de stage en M1, cela est désormais prévu ; ce qui constitue un point positif. On note cependant que seuls les étudiants nancéens bénéficient du soutien du Bureau des stages de la Faculté et de l'Association des anciens et amis de la Faculté dans la recherche de leur stage.

L'équipe pédagogique est très étoffée.

Les recommandations concernant le périmètre de la mention ont été suivies : la mention se voulait bi-disciplinaire (droit et économie). Finalement, suivant les recommandations, elle est simplement juridique.

L'auto-évaluation est sérieuse.

Le taux de réussite des étudiants nancéens est très bon. En outre, le devenir des diplômés concernant l'ensemble de la mention n'est pas renseigné.

● Points forts :

- Cohérence de l'ensemble et lisibilité des parcours en fonction des matières (affaires, travail, fiscal).
- Equipe enseignante étoffée et de qualité.

- Point faible :
 - Le suivi des étudiants et diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer le suivi des diplômés sur l'ensemble de la mention.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION - SITE DE NANCY (fourni par l'établissement)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits en Master 1ère année	91	75	101	125	133	172
Nombre d'inscrits en Master 2ème année	92	95	93	88	73	80
	2005	2006	2007	2008	2009	
Taux de réussite en Master 1ère année	93,7 %	93,8 %	91,0 %	86,0 %	92,1 %	
Taux d'absentéisme en Master 1ère année	13,2 %	14,7 %	11,9 %	8,8 %	14,3 %	
	2005	2006	2007	2008	2009	
Nombre d'inscrits en Master 1ère année	91	75	101	125	133	
Nombre d'inscrits sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	22	15	22	24	18	
Taux d'inscrits sortant de M1 pour intégrer une autre formation que la M2 correspondant	24,2 %	20,0 %	21,8 %	19,2 %	13,5 %	
	2005	2006	2007	2008	2009	
Nombre d'inscrits en Master 2ème année	92	95	93	88	73	
Nombre d'inscrits entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	ND	59	61	48	39	
Taux d'inscrits entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	ND	62,1 %	65,6 %	54,5 %	53,4 %	
	2005	2006	2007	2008	2009	
Taux de réussite en Master 2ème année	100,0 %	97,8 %	97,8 %	98,9 %	100,0 %	
Taux d'absentéisme en Master 2ème année	9,78 %	5,26 %	3,23 %	1,14 %	2,74 %	
	2005	2006	2007	2008	2009	
Taux de poursuite en doctorat	1,2 %	1,1 %	2,3 %	0,0 %	ND	
Taux d'insertion professionnelle	100,0 %	93,0 %	80,6 %	87,5 %	100,0 %	

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION - SITE DE METZ
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Nombre d'inscrits pédagogiques en M 1 Droit privé-Droit public (ancien dossier habilitation de Metz)	156	127	143	70	100	2011/2012 : 118
Nombre d'inscrits pédagogiques en M 2 Droit des affaires transfrontière.	17	20	19	20	15	Inscription 2011/ 2012 : 20 étudiants
Taux de réussite en M 1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M 2)	82 %	70 %	70 %	69 %	74 %	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M 1 pour intégrer une autre formation que le M 2 correspondant	2 %	10 %	1 %	4 %	N.N.	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M 2 venant d'une autre formation que le M 1 correspondant	35 %	20 %	33 %	20 %	N.N.	
Taux d'abandon en M 1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	12 %	11 %	11 %	6 %	N.N.	
Taux de réussite en M 2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) (NB : étudiants en FC valident en 2 ans soit l'année suivant celle de l'inscription, d'où décalage possible sur un an)	71 %	70 %	89 %	90 %	En cours	
Taux de poursuite en doctorat	0 %	0 %	6 %	0 %	En cours	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M 2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. (2 ^e ligne taux de réponse)	100 %	75 %	83 %	88 %	En cours	
	67 %	83 %	88 %	N.N.	En cours	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	N.N.	38 %	38%	42 %	42 %	

Appréciation par spécialité

Juriste d'affaires international et européen

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Nancy

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité résulte du rapprochement de trois parcours préexistants lors du précédent contrat : le magistère *Juriste d'affaires européen*, l'ancien M2 *Juriste d'affaires européen* et l'ancien M2 *Droit du commerce international*.

La formation, qui distingue trois parcours (parcours international, parcours européen, parcours magistère), permet d'acquérir de solides connaissances dans les matières qui sont effectivement au cœur du droit international et/ou européen des affaires. Les étudiants sont également formés aux techniques de travail en cabinet ou en entreprise, grâce à une formation à la veille juridique, une formation à la correspondance professionnelle ou encore par l'enseignement des bases de déontologie professionnelle du juriste. Le but est de former des personnes immédiatement « opérationnelles », dans leur milieu professionnel, dès l'obtention du diplôme.

- Appréciation :

La présentation des UE en fonction des parcours est très claire. Les principales matières attendues dans ce type de diplôme sont présentes (droit des contrats internationaux et européens, arbitrage et contentieux international ou droit européen des affaires, droit international de l'entreprise notamment). Chacun des parcours développe ses propres objectifs et offre donc une véritable spécialisation.

L'équipe pédagogique est large : cinq professeurs, onze maîtres de conférences (dont un en poste comme conseiller référendaire à la Cour de Justice de l'Union européenne) ; nombreux professeurs étrangers (huit). Les enseignants professionnels sont nombreux.

La spécialité est à vocation professionnelle. D'ailleurs des enseignements préparent à l'accès à la vie professionnelle (préparation aux entretiens d'embauche) et à la vie professionnelle elle-même (veille juridique, rédaction de courrier professionnel, concours de plaidoirie).

Les stages – d'une durée de huit semaines minimum – à l'étranger sont très nombreux.

Toutefois, la spécialité offre une initiation à la recherche à travers les activités suivantes : veille juridique hebdomadaire, recherches approfondies de jurisprudence dans le cadre des concours internationaux de plaidoirie... De plus, les étudiants concourent chaque année à l'organisation d'un colloque. Dans un des parcours, les étudiants ont la possibilité de faire un mémoire approfondi. En conséquence, on note cinq thèses de doctorat soutenues ou en passe de l'être par d'anciens étudiants de la mention.

Sur les deux dernières années, on compte un peu moins de 60 inscrits dans la spécialité. Le taux de réussite est excellent.

L'analyse détaillée du devenir professionnel des diplômés, montre que ceux-ci se tournent majoritairement vers la profession d'avocat (taux d'emploi semble-t-il très important). Le taux de réponse des étudiants diplômés s'est nettement amélioré : taux de réponse de 60-70 % en général ; 100 % pour l'année 2009-2010.



- Points forts :
 - Préparation à l'insertion professionnelle.
 - Nombre élevé de stages à l'étranger.
 - Ouverture à la recherche et poursuite effective dans le domaine de la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.

Droit des affaires transfrontières

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Metz

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Trèves, Allemagne, double diplôme LLM/Master

Université Abertay Dundee, Royaume-Uni, double diplôme Bachelor of Law/Master

Université d'Etat de Tioumen, Russie, certificat de droit russe

Chicago Kent College of Law (USA)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit des affaires transfrontières* est double à finalité professionnelle et recherche. L'objectif de la spécialité est de former un juriste en droit des affaires, ayant des compétences dans au moins un autre droit européen et qui maîtrise une langue étrangère.

A l'issue de la formation, le diplômé doit donc savoir effectuer des recherches juridiques, avoir une connaissance de certains droits étrangers et être capable de travailler dans un groupe, y compris en langue étrangère. La formation doit ainsi favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans leur environnement professionnel immédiat, à savoir les marchés du travail allemands, français et luxembourgeois.

- Appréciation :

Les enseignements sont logiquement axés sur le droit international et le droit comparé (contrats, affaires, fiscal notamment). Ils sont en corrélation avec les objectifs de la mention et les compétences attendues. L'accent est également mis sur la connaissance des systèmes juridiques des pays frontaliers et la terminologie juridique qui y est employée.

On note une forte intervention de professionnels – essentiellement des avocats – allemands, français et luxembourgeois qui donnent une dimension pratique internationale renforcée aux enseignements. En revanche, les universitaires sont peu nombreux (un professeur d'université et six maîtres de conférences). L'équipe enseignante pourrait être renforcée.

Ce master a une finalité mixte : il y a des éléments de formation à la recherche pour la préparation et la rédaction du mémoire théorique. Toutefois, la finalité recherche de la spécialité n'est pas suffisamment mise en évidence.

L'accès à la vie professionnelle est favorisé par la place importante accordée aux langues étrangères (essentielle dans cette région frontalière), par la préparation des entretiens d'embauche (simulations) et par la préparation à la rédaction de curriculum vitae.

Les relations internationales sont largement développées, ce qui est souhaitable compte tenu de l'objet et de la finalité du diplôme. Certaines universités étrangères sont partenaires pour une double diplomation (université d'Abertay Dundee (Royaume-Uni) et université de Trèves (Allemagne)). L'université d'Etat de Tioumen en Russie propose aux étudiants d'obtenir un certificat de droit russe au bout de deux semestres. Une coopération a été mise en place avec l'IDL de Lausanne (Institut suisse de droit comparé de Lausanne), coopération dont ont bénéficié des étudiants locuteurs de langues rares (par exemple : Turc, Swahili). Enfin, on note l'existence de séjours et d'échanges non-diplômant avec le Chicago Kent College of Law (USA).

Les effectifs sont corrects et le taux de réussite est assez bon. Il faudrait toutefois veiller à ce que les effectifs ne baissent pas et le taux de réussite pourrait être amélioré. En effet, au lieu de 20 inscrits en 2009-2010 et 2011-2012, il n'y a eu que 15 inscrits en 2010-2011, soit une baisse de 25 % qui ne fait pas l'objet d'explication.

Les résultats d'insertion professionnelle sont corrects (88 % à 18 mois), avec une assez grande diversité géographique (67 % pour le Luxembourg et l'Allemagne) qui correspond à l'objectif annoncé du diplôme. Le taux de réponse est plutôt satisfaisant (de 82 % à 18 mois).

- Points forts :
 - La vocation internationale et les débouchés à l'international constatés.
 - La préparation à l'insertion professionnelle.
- Points faibles :
 - Pour un M2 affiché « Professionnel et recherche », la seconde composante est plutôt discrète.
 - La diminution inexpiquée d'effectifs.

Recommandations pour l'établissement

L'équipe pédagogique pourrait être développée et diversifiée. Il serait aussi souhaitable de mener une réflexion sur l'amélioration du taux de réussite ainsi que sur les raisons de la fluctuation des effectifs d'année en année, afin de parvenir à les stabiliser.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs de cette spécialité est identique à celui transmis au niveau de la mention pour le site de Metz.

M1 Droit privé et droit public (habilitation en cours) / M2 Spécialité Droit des affaires transfrontières

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE - SITE DE METZ (fourni par l'établissement)						
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Nombre d'inscrits pédagogiques en M 1 Droit privé-Droit public (ancien dossier habilitation de Metz)	156	127	143	70	100	2011/2012 : 118
Nombre d'inscrits pédagogiques en M 2 Droit des affaires transfrontière.	17	20	19	20	15	Inscription 2011/2012 : 20 étudiants
Taux de réussite en M 1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M 2)	82 %	70 %	70 %	69 %	74 %	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M 1 pour intégrer une autre formation que le M 2 correspondant	2 %	10 %	1 %	4 %	N.N.	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M 2 venant d'une autre formation que le M 1 correspondant	35 %	20 %	33 %	20 %	N.N.	
Taux d'abandon en M 1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	12 %	11 %	11 %	6 %	N.N.	
Taux de réussite en M 2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) (NB : étudiants en FC valident en 2 ans soit l'année suivant celle de l'inscription, d'où décalage possible sur un an)	71 %	70 %	89 %	90 %	En cours	
Taux de poursuite en doctorat	0 %	0 %	6 %	0 %	En cours	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M 2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. (2 ^e ligne taux de réponse)	100 %	75 %	83 %	88 %	En cours	
	67 %	83 %	88 %	N.N.	En cours	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	N.N.	38 %	38%	42 %	42 %	

Droit du travail et de la protection sociale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Nancy

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité doit permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences dans le domaine du droit du travail et de la protection sociale. Les connaissances acquises doivent pouvoir être mises en œuvre de façon rigoureuse, efficace, mais aussi inventive.

A l'issue de la formation, le diplômé doit faire preuve des compétences professionnelles classiques du juriste (analyser un problème, bâtir un raisonnement, travailler en équipe etc.). Mais il doit aussi démontrer une aptitude à suivre les évolutions d'une matière dont le mouvement est particulièrement rapide.

- Appréciation :

Les enseignements sont divisés en axes ou thèmes majeurs (par exemple : représentation / négociation / revendication pour les « relations professionnelles »). Ce découpage des matières traditionnelles est clair et attirant. Equipe pédagogique nombreuse (cinq professeurs, 14 MCF et beaucoup d'intervenants professionnels d'horizons variés : avocats certes, mais aussi magistrats, juristes d'entreprises, inspecteurs du travail, médecins du travail).

La finalité de la spécialité est à la fois professionnelle et recherche. Pour ce dernier aspect, on constate que la spécialité est adossée au centre de recherche en droit social de l'Université de Lorraine auquel sont eux-mêmes rattachés les enseignants. Les étudiants participent au cycle de conférences du centre de recherche. La préparation des séminaires par les étudiants permet leur formation à la recherche. Tous sont initiés à la méthodologie de la recherche. Les étudiants qui réalisent un mémoire sur un sujet de droit du travail ou, à défaut, de protection sociale peuvent ensuite poursuivre leur travail de recherche en doctorat. Il semble que ce soit là un point fort de la spécialité : il s'agit donc bien là d'un vrai M2 professionnel et recherche.

La spécialité souhaite développer la voie de l'alternance : il y avait cinq étudiants déjà en contrat de professionnalisation pour l'année 2011-2012 (2,5 jours par semaine en entreprise).

Les relations internationales existent avec des équipes de recherche en Allemagne. Les échanges internationaux semblent toutefois concerner les enseignants plus que les étudiants eux-mêmes.

Les effectifs sont stables et satisfaisants : entre 23 et 26 étudiants. Le taux de réussite est excellent.

Pour l'année 2008-2009, le taux de réponse des étudiants concernant leur avenir est de 83 %. Il apparaît que 11 diplômés sur 19 ont trouvé un emploi, dont neuf en CDI ; sept poursuivent leurs études, dont un en doctorat.

- Points forts :

- Diversité de l'équipe pédagogique.
- Maquette attrayante.
- Ouverture réelle sur la recherche.
- Ouverture aux contrats de professionnalisation.

- Point faible :

- Le devenir des diplômés ne concerne que 2008-2009 : c'est à la fois trop ancien et trop restreint.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le suivi des diplômés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.

Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Nancy

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former de futurs cadres de direction dans le secteur sanitaire, public ou privé. Le secteur privé est toutefois davantage visé. L'objectif est donc de former des juristes spécialisés dans le droit et l'économie des établissements sanitaires du secteur privé essentiellement (cliniques, cabinets libéraux, maisons médicales, cliniques, entreprises du médicament, voire assurances et banques). Outre les connaissances juridiques nécessaires, le diplômé doit également acquérir les compétences que doit savoir maîtriser un adjoint de direction : maîtrise de la recherche documentaire, maîtrise de l'outil informatique, maîtrise de la communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, etc.

- Appréciation :

La formation est pluridisciplinaire, puisqu'elle comprend d'abord des cours magistraux en droit de la santé, responsabilité et assurances, droit des patients ; ensuite, des matières tenant au droit de l'entreprise (fiscal, sociétés, contrats...), enfin, des cours magistraux sur des thèmes précis qui intéressent la spécialité (secret professionnel, dossier du patient, éthique et déontologie...).

En revanche, l'équipe pédagogique est un peu restreinte : trois professeurs, trois MCF et des intervenants extérieurs venus notamment du monde hospitalier. On note la présence de trois « formateurs privés » dont l'origine et le rôle mériteraient d'être précisés.

La spécialité est mixte : professionnelle et recherche. Ce dernier aspect est toutefois peu développé. Relèvent de la dimension recherche une simple invite à participer aux activités de l'institut de sciences criminelles et de droit médical et la possibilité de rédiger un mémoire. Le dossier donne en réalité peu de renseignements sur l'implication dans la recherche qui semble donc assez théorique.

Les effectifs sont stables et satisfaisants. Le taux de réussite est très bon.

L'avenir des diplômés n'est pas renseigné, ce qui est très regrettable pour un master 2 à finalité manifestement très professionnelle.

- Point fort :

- Objectif très précis de la spécialité, susceptible d'ouvrir sur un emploi dans des structures très variées.

- Points faibles :

- Les renseignements concernant cette spécialité, insuffisants.
- Le manque d'effectivité de la dimension recherche.
- Une équipe pédagogique relativement restreinte.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait fournir davantage de renseignements, notamment relatifs à l'avenir des diplômés. En outre, on peut se demander si la finalité recherche de cette spécialité est justifiée, car en l'état actuel, elle semble très théorique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.

Droit de l'entreprise et des affaires – Diplôme de juriste conseil d'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le but de cette spécialité est d'offrir à l'étudiant une spécialisation en droit des affaires, par rapport à l'enseignement suivi en master 1. Les spécialisations offertes sont les suivantes : droit fiscal, droit social, droit des sociétés, droit et fiscalité du commerce international, droit économique, droit de la propriété intellectuelle.

Les diplômés doivent tout à la fois être généralistes et spécialistes, capables de travailler en entreprises ou en cabinets, dans un contexte national ou international. Les objectifs sont donc très ambitieux.

- Appréciation :

La spécialisation du diplôme donne lieu à deux observations.

D'un côté, la spécialisation des matières proposées permet aux étudiants d'acquérir des compétences précises : droit fiscal, droit du travail, droit des sociétés, droit des contrats, droit international, techniques financière, etc. La palette est large et, très logiquement, l'équipe pédagogique est importante et diversifiée (quatre professeurs, 15 MCF, nombreux professionnels, dans la très grande majorité des avocats).

D'un autre côté, le nombre élevé de spécialisations à l'intérieur du diplôme en rend difficile la lecture globale en particulier pour des étudiants ou des employeurs.

L'objectif annoncé du diplôme est de former des étudiants généralistes et spécialistes : les matières enseignées permettent une très bonne spécialisation et ne sont pas adapté à une formation généraliste.

Le diplôme est à double finalité professionnelle et recherche. Toutefois, l'aspect recherche n'est pas suffisamment développé dans le dossier ; il semble que la dimension recherche soit en réalité assez théorique.

Il est prévu un stage de deux mois minimum en fin de second semestre. La finalité du diplôme étant en réalité professionnelle, un stage plus long serait le bienvenu.

Il semble qu'environ 25 % des étudiants complètent leur formation à l'étranger, dans le cadre d'un cursus LLM (Masters of Laws). La dimension internationale de la spécialité ressortit donc à la seule volonté de l'étudiant. Il n'y a pas de politique internationale mise en place, ce qui est regrettable dans une spécialité qui prétend avoir vocation à produire des diplômés capables de travailler dans un contexte national ou international.

- Point fort :

- La spécialisation des enseignements et la diversité de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Le nombre élevé de spécialisations à l'intérieur du diplôme rend difficile sa lecture globale.
- La finalité recherche est trop théorique.
- Un stage trop court.

Recommandations pour l'établissement

Peut-être serait-il souhaitable d'abandonner la finalité recherche. En contrepartie, il serait bon de développer les stages.

Enfin, il faudrait recentrer davantage les enseignements pour donner une plus grande cohérence au diplôme. Cela passe certainement par une redéfinition des objectifs. Par exemple, il ne semble pas opportun de former des juristes d'affaires à vocation internationale dans le cadre de ce diplôme, alors qu'il existe déjà au sein de l'établissement une spécialité *Juriste d'affaires international et européen* et une spécialité *Droit des affaires transfrontières*.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Droit de l'entreprise

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004896

Mention	Appréciation des 5 spécialités
Appréciation globale : A	▪ Droit de l'entreprise et des affaires- DJCE, C ▪ Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire, B ▪ Droit du travail et de la protection sociale, A ▪ Droit des affaires transfrontières, A ▪ Juriste d'affaires international et européen, A +

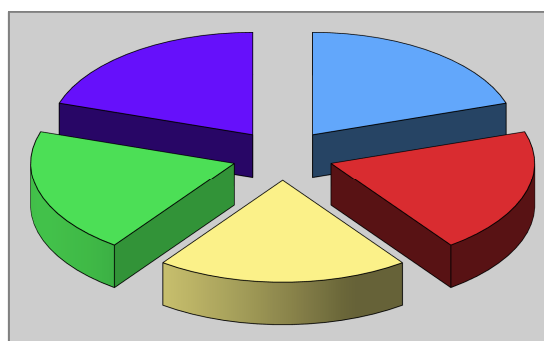
1. Observations générales relatives à la mention

Les évaluateurs indépendants de l'AERES ont estimé que la Mention Droit de l'entreprise présentait une **forte typicité** qui la distingue de l'offre de formation proposée à Strasbourg et à Luxembourg.

Les évaluateurs ont également relevé « *la cohérence de l'ensemble et la lisibilité des parcours en fonction des matières (affaires, fiscal, travail)* ». Cette **cohérence doit se lire en M1 et en M2** qui en constitue le prolongement. En particulier, le M2 *Droit de l'entreprise et des affaires – DJCE* et le M2 *Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire*, s'inscrivent dans cette cohérence dont ils sont l'aboutissement : le M2 *Droit de l'entreprise et des affaires – DJCE* répond en particulier aux besoins nationaux en fiscalité ; le M2 *Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire* est très implanté dans l'une des villes où se trouve l'un des plus gros CHU français et un axe prioritaire de recherche handicap et santé à la MSH.

Les 5 spécialités sont chacune orientées sur l'une des 5 branches du droit de l'entreprise :

- Droit des opérations transfrontalières, droit allemand
- Droit de l'Union, Droit international, Common Law et arbitrage
- Droit commercial et fiscalité
- Droit du travail, protection sociale,
- Entreprise médicale, droit de la santé



Les observateurs soulignent que l'**adossement socio-professionnel** devrait être encore précisé, en particulier pour le M1. Cet adossement professionnel se fait dans les 4 villes principales du sillon lorrain à savoir Nancy et Epinal, Metz et Thionville, selon des modalités propres au tissu de chacune de ces villes.

Le suivi des étudiants ne peut qu'être amélioré dans la mesure où l'Université de Lorraine est désormais dotée des mêmes outils statistiques pour les deux sites, Nancy et Metz. Il faut encore préciser que la mention Droit de l'entreprise n'était pas identifiée comme telle à l'Université Paul Verlaine de Metz.

Enfin, des **enseignants-chercheurs, statutaires et associés ont été recrutés** dans la perspective de la mise en œuvre de la nouvelle maquette, en particulier en droit des sociétés et droit fiscal.

2. Observations particulières par spécialité

a) Spécialité Droit de l'entreprise et des affaires – Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) Site de Nancy

Le Master 2 Droit de l'entreprise et des affaires - Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) de la Faculté de Droit de Nancy existe depuis 1978. Cette formation de niveau Bac+5 prépare aux carrières d'avocat d'affaires et de juriste puis directeur juridique de grands groupes.

Elle se traduit par la préparation conjointe de trois diplômes :

- Le Master 2 proprement dit, diplôme national,
- Le Diplôme de Juriste et Conseil d'Entreprise, diplôme d'université, délivré par 11 universités en France (Bordeaux, Caen, Cergy, Lyon III, Montpellier, Paris 2, Nancy, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse),
- Un certificat de spécialité, délivré par l'Université de Montpellier.

L'insertion du Diplôme dans le réseau de la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE), qui coordonne les 11 centres délivrant le DJCE, se traduit notamment par des cours à Nancy de septembre à mai puis les étudiants de tous les DJCE de France se retrouvent en juin à la Faculté de Droit de Montpellier et y choisissent un certificat de spécialisation (DU). Ceux-ci sont multiples mais les étudiants nancéens se spécialisent, à près de 90%, en droit fiscal ou droit des sociétés.

La structuration des enseignements en spécialisations à Nancy sert l'objectif de formation dans ces deux disciplines de droit fiscal et droit des sociétés. Ainsi :

- Le module de droit international regroupe des interventions en droit communautaire, celui-ci influençant très largement le droit interne fiscal et commercial ;
- Le module de droit des contrats vise à enseigner les techniques contractuelles utilisées en fiscalité et en droit des sociétés ;
- Le module de techniques financières permet aux étudiants de se familiariser avec les montages financiers utilisés en droit fiscal et en droit des sociétés (fusions, restructurations...) ;
- Le module de droit social s'inscrit également en complément des deux disciplines majeures car il vise tout particulièrement à doter les étudiants des connaissances nécessaires à l'accompagnement social des décisions de restructuration.

Après le mois de juin, les étudiants effectuent un stage d'une durée de deux mois minimum. Le choix d'une telle durée s'explique par l'inscription du stage à la suite des enseignements du certificat de spécialisation de l'Université de Montpellier. Assurés dans leur quasi-totalité par des praticiens du droit, ces enseignements prennent pour l'essentiel la forme d'exercices de mise en situation qui concourent à la professionnalisation des étudiants au même titre qu'un stage.

La spécialisation du DJCE de Nancy en droit fiscal et droit des sociétés est connue des étudiants et des employeurs grâce au réseau des anciens diplômés et à la notoriété du diplôme.

Depuis plusieurs années, le DJCE est classé parmi les meilleures formations nationales en droit des affaires, que ce soit par le cabinet SMBG, le Nouvel Observateur ou la revue Décideurs. Depuis 2008, le DJCE de Nancy reçoit annuellement un Trophée de la pédagogie, remis par SMBG, récompensant la qualité des enseignements délivrés.

Le DJCE de Nancy est également reconnu parmi les meilleures formations juridiques de France grâce aux nombreux succès régulièrement obtenus par ses étudiants aux concours organisés par le Ministère de l'Economie (prix DVNI devenu prix Maurice Cozian), la Cour Administrative d'Appel de Paris ou les plus grands cabinets d'avocats d'affaires (Freschfields, Landwell, Ernst&Young...). Sur les six dernières années, le DJCE de Nancy a obtenu des résultats inégalés à ces concours¹ qui mettent en compétition les étudiants des formations juridiques de l'Université, d'écoles de commerce (HEC, ESCP...) et de Sciences Po.

Les personnalités les plus éminentes ont accepté de parrainer les promotions du DJCE de Nancy, par exemple :

- Monsieur Pierre Charreton, Directeur juridique du groupe Areva, Président d'honneur de l'AFJE, parrain de la promotion 2011,
- Monsieur Pierre-François Racine, Président de la section Finances du Conseil d'Etat, parrain de la promotion 2010,
- Madame Christine Lagarde, Ministre puis Directrice du Fonds Monétaire International, marraine de la promotion 2009.

Le DJCE est à finalité exclusivement professionnelle². Bien que le diplôme n'ait pas de finalité Recherche, les étudiants sont associés à toutes les manifestations scientifiques organisées par l'Institut François Geny dans le champ disciplinaire de la formation (notamment par son unité de droit social, le CERIT). Le recrutement récent d'un enseignant statutaire en droit fiscal permettra à moyen terme d'encadrer d'éventuelles thèses en droit fiscal. Enfin les étudiants sont astreints à effectuer une veille documentaire, notamment sur l'actualité fiscale et commerciale.

A Nancy, le DJCE accueille tout au long de l'année, plusieurs dizaines d'intervenants professionnels, en plus des professeurs de l'Université. La formation très dense que reçoivent les étudiants, à savoir plus de 1 000 heures de cours dans l'année, plus des centaines d'heures de travail personnel, est connue des recruteurs et leur garantit les débouchés les plus prisés. L'intégralité des étudiants reçoit plusieurs propositions d'emplois à l'issue de la formation. Le taux de satisfaction des étudiants est très élevé.

b) Spécialité Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire – Site de Nancy

Le Master 2 *Droit de l'entreprise, médicale, pharmaceutique et dentaire* existe depuis 2004. Il est le fruit d'un **partenariat précurseur avec la Faculté de médecine et le Conseil de l'Ordre des médecins**. Aux modules initiaux de droit de la santé destinés à encadrer l'activité des soignants, se sont ajoutés des enseignements liés aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux nouvelles technologies.

La dimension recherche, qui est fondamentale, n'a pas assez été mise en exergue dans le dossier pédagogique car l'information était disponible dans le dossier scientifique de l'Institut François GENY.

Cette lacune n'existe pas. Plusieurs étudiants du Master 2 optent pour le doctorat à l'issue de l'année universitaire. Une thèse CIFRE a ainsi été soutenue et publiée (C. Zorn, *Données de santé et secret partagé*, PUN, 2010). D'autres thèses sont en cours, financées soit par des allocations de recherche (C. Jay, *Cancer et finance : le droit des patients en matière de crédit et d'assurance*, co-direction Nancy-Luxembourg ; J. Bernard, *Handicap mental et autonomie juridique*), soit par le biais de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (S. Langard, *Les aspects juridiques de la télé médecine* ; R. Brasselet, *Secret professionnel et télé médecine* ; C. Rahali-Breton, *Secret professionnel et action sociale*), soit par d'autres modes de financement (H. Mahamat Hassan, *La liberté d'installation des médecins*).

Les étudiants du Master 2 sont en outre associés à toutes les activités scientifiques du laboratoire, tant en ce qui concerne l'organisation que la valorisation. L'ISCRIMED, unité de recherche de l'Institut François Gény, est fortement impliqué dans **l'axe 5 de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine (Santé, qualité de vie, handicap)**. Cette implication se traduit par la direction – par deux intervenants du Master 2 – de deux projets : l'un sur la sexualité et le handicap en institution, l'autre sur la gestion du risque en néonatalogie. Par le passé, deux étudiants du Master 2 ont été mis à contribution pour participer à la maintenance du site internet et pour

¹ Résultats disponibles sur le site internet de la formation :

<http://www.djce-nancy.fr/p/resultats%20aux%20concours%20nationaux.html>

² L'interprétation de l'AERES en mai 2012 selon laquelle le diplôme est à finalité Recherche est une erreur matérielle.

préparer des bibliographies. Dans le cadre de l'association du Master 2, les étudiants ont également organisé des « cafés-débats ». Cette année a été organisé un concours par les éditions Lexisnexis, à destination des étudiants de Master 2 : deux étudiantes ont participé (rédaction d'une note d'arrêt). Il faut également noter la mise en place, cette année, de sessions hebdomadaires d'exposés réalisés par les étudiants sur des thèmes d'actualité liés au droit médical, obligeant les étudiants à faire des recherches personnelles par la suite partagée entre les membres de la promotion.

Enfin, de nombreux partenariats développés par le laboratoire avec des institutions du Grand Est permettent de proposer des projets de recherche aux étudiants pendant leurs stages (Centre Paul Strauss de lutte contre le cancer à Strasbourg, Centre Psychothérapique de Nancy, C.H.U de Nancy, ONIAM, etc.). La dimension recherche du Master 2 est donc loin d'être théorique et négligée.

Ce Master souffrirait d'une équipe pédagogique restreinte. Cette donnée se doit d'être complétée : la spécificité du Master 2 Droit de l'entreprise médicale, pharmaceutique et dentaire est de compter de **nombreux professionnels parmi les intervenants. Ces professionnels sont clairement identifiés et s'ajoutent, de facto, à l'équipe pédagogique « universitaire »**.

Les experts relèvent ainsi la **présence de formateurs privés**. Ceux-ci interviennent dans le Master 2 en raison de leurs compétences particulières. A titre d'exemple, Olivier Dupuy intervient dans le Master 2 en raison de ses compétences propres sur l'organisation hospitalière, notamment. Il est par ailleurs directeur de la collection « Guides d'exercice professionnel des établissements sanitaires et médico-sociaux » aux éditions Heure de France et a publié plusieurs ouvrages sur des **thèmes inexplotés par les universitaires** (secrétaire médicale, établissements médico-sociaux, etc).

Les experts relèvent un manque de renseignements sur la spécialité. Cette lacune s'explique par des considérations très pratiques : le changement de directeur – du fait de la nomination du directeur du Master 2 à l'Université de Poitiers – est intervenu au même moment que l'évaluation de l'AERES. La gestion des « archives » du diplôme en a été rendue plus délicate.

c) Spécialité Droit du travail et de la protection sociale – Site de Nancy

Nous ne reviendrons pas, dans le cadre de ce courrier, sur le (seul) point faible mis en avant par l'AERES, et qui procède d'une erreur matérielle : la prétendue absence d'un suivi des diplômés. Ce suivi est, en particulier, assuré par l'Observatoire de la vie étudiante, au sein de notre Université. Au regard de l'appréciation donnée, il est manifeste que le comité d'experts n'a pas eu accès aux résultats des enquêtes qui ont été réalisées.

Hormis cet aspect, nous souhaiterions apporter quelques compléments d'informations.

Il convient, d'abord, de souligner **l'excellent classement attribué cette année au Master 2 Droit du travail et de la protection sociale de la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy, par l'organisme indépendant SMBG**. Ce Master 2 a, en effet, été classé en quatrième position dans la catégorie Master Droit social, après le Master Droit et Pratique des Relations de travail (Université Paris II), le Master 2 professionnel Juristes de droit social (Université Paris I Panthéon Sorbonne / Ecole de droit de la Sorbonne) et le Master professionnel Droit de la protection sociale (Université de Montpellier)³. Cet excellent classement, qui place le Master 2 Droit du travail et de la protection sociale de l'Université de Lorraine en première position des masters en ce domaine à l'échelle du Grand-Est, marque, il est important de le préciser, une progression de cinq rangs par rapport au classement établi en 2011 par le même organisme. L'on rappellera, à toutes fins utiles, que la méthodologie de ce classement repose sur trois critères : la notoriété de la formation, les débouchés et le salaire premier emploi à l'issue de la formation, et le retour de satisfaction des étudiants.

Toujours en ce qui concerne la position de ce diplôme dans la catégorie des Masters 2 spécialisés en droit social, il importe, par ailleurs, de faire état des résultats obtenus dans le cadre du « Prix du meilleur étudiant en droit du travail », co-organisé par le Cabinet Dupiré et associés (Paris) et la Semaine sociale Lamy, et qui s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits dans des Masters Droit social – quelle que soit la dénomination retenue. Lors de la précédente édition du prix, trois étudiants du Master 2 Droit du travail et de la protection

³ <http://www.meilleurs-masters.com/>

sociale de la Faculté de droit de Nancy faisaient partie des cinq candidats primés : ils avaient obtenu les deuxième, troisième et quatrième positions⁴. Les résultats de la seconde édition du prix viennent d'être rendus publics. Une fois encore, les étudiants de ce diplôme ont eu d'excellents résultats, puisque deux d'entre eux ont été classés parmi les cinq premiers, respectivement en deuxième et cinquième position⁵. Ces classements contribuent assurément à la notoriété de ce diplôme (et de ceux qui l'obtiennent), de la mention Droit de l'entreprise dont il relève, et, plus largement, de la Faculté de droit de Nancy ainsi bien sûr que de l'Université de Lorraine.

Enfin, sur un registre totalement différent, l'on se permettra d'ajouter, s'agissant des échanges internationaux, que le Master 2 Droit du travail et de la protection sociale va développer, dès la prochaine année universitaire, et plus encore à compter de la mise en œuvre de la nouvelle maquette, les dimensions internationales, européennes et transfrontalières en faisant une place beaucoup plus grande aux problématiques afférentes, et en associant une part croissante d'intervenants étrangers. Des stages seront réalisés à l'étranger, en l'occurrence au Luxembourg

d) Spécialité juriste d'affaires international et européen – Site de Nancy

L'évaluation de l'AERES ne distingue pas de point faible.

Quelques informations complémentaires doivent être cependant apportées.

En premier lieu, cette spécialité s'insère dans le réseau national des Magistères⁶ qui regroupe les diplômes des meilleures formations en droit des affaires, en particulier Aix-Marseille, Montpellier, Paris II, Rennes, et Strasbourg. La spécialité obéit à la Charte des Magistères.

En second lieu, les échanges avec les Universités de Common Law sont cette année intensifiés : trois professeurs des Etats-Unis y ont donné des cours ou des conférences invitées. Une étudiante est partie préparer un mémoire de recherche à l'Université Tulane de la Nouvelle Orléans, ce séjour préfigurant une thèse en droit comparé.

e) Spécialité Droit des affaires transfrontières – Site de Metz

I/ Correctif : la spécialité « Droit des affaires transfrontières » est uniquement affichée comme professionnelle et a été conçue *ab initio* comme répondant à cet objectif. La dimension recherche n'est qu'accessoire et n'a été introduite à la marge qu'en raison de la volonté sporadique de certains étudiants de poursuivre en doctorat.

II/ Effectif : les effectifs ont, semble-t-il, été plus faibles l'année suivant celle de l'ouverture de la deuxième spécialité du site de Metz ; les étudiants ont ainsi postulé de conserve pour les deux spécialités et beaucoup de candidats placés en liste d'attente pour le M 2 « Droit des affaires transfrontières » acceptés en M 2 « Procédures transfrontières » ou d'autres masters français ou luxembourgeois ont fait le choix qui leur paraissait le plus sûr immédiatement. Les étudiants ont pris l'habitude de poser leur candidature à beaucoup de masters et indiquent s'y inscrire tout en se gardant la possibilité de ne pas le faire jusqu'au dernier moment ce qui rend l'évaluation des personnes à admettre à partir des listes d'attentes très délicates. Les commissions suivantes ont donc changé leur pratique de sélection en réservant la liste d'attente à des cas précis, d'où le redressement des effectifs l'année suivante.

Evolution future des effectifs :

Le flux naturel d'entrée en M 1-M 2 à vocation à augmenter de manière constante : la licence franco-allemande du site de Metz déjà cohabilitée (par le Ministère français de l'Enseignement supérieur) avec l'Université de la Sarre vient d'être habilitée en avril 2012 comme parcours intégré d'excellence par l'Université franco-

⁴ http://www.dupire-associes.org/prix_2010.php

⁵ <http://www.dupire-associes.org/epreuves.php>

⁶ <http://www.magistere.org/>

allemande UFA/Deutsch französische Hochschule DFH (cf. : <http://www.dfh-ufa.org/de/studium/studienfuehrer/mode/detail/id/deutsche-und-franzoesische-rechtswissenschaft/>).

Les étudiants sélectionnés sur dossier par les deux universités dès la L 1 du parcours de licence-franco allemands de Metz (Université de Lorraine, porteur de projet Julien Walther/Université de la Sarre, porteurs M. le professeur Claude Witz) toucheront une aide financière de l'UFA/DFH, l'établissement partenaire allemand sarrois délivrera un diplôme allemand (*Zertifikat des deutschen Rechts*). Le parcours messin est donc une formation franco-allemande pleinement intégrée de la L 1 au M 2 avec délivrance de deux diplômes allemands par deux universités partenaires (*Zertifikat* et *LLM* Université de Trèves) et deux diplômes français (Licence et Master UdL) ce qui renforcera l'attrait du Master 2.

L'Université partenaire de Trèves est un autre facteur de flux entrant possible pour le Master 2 DATF : les étudiants allemands titulaires du 1^{er} examen d'Etat allemand et ayant suivi les enseignements de droit français de la « *Fachspezifische Fremdsprachenausbildung* » de la Faculté de Droit de Trèves (à laquelle participent des enseignants de l'Université de Lorraine Metz) peuvent intégrer directement le Master 2 messin.

Conjointement, l'UdL (UFR DEA site Metz) vient de créer un parcours franco-marocain délocalisé du Master 2 « Droit des affaires transfrontières » avec l'Université *Universiapolis* d'Agadir qui débutera en 2012/2013 et dont les effectifs viendront s'ajouter à ceux du parcours de Metz.

Enfin, la coopération avec les universités partenaires russes actuelles et futures (Tioumen, Académie de droit russe de Moscou) sera renforcée ajoutant de nouveaux étudiants russes aux effectifs actuels (soit 2 étudiantes en M 1 et 1 en M 2).

L'idée est d'avoir des promotions interculturelles, comptant des juristes provenant d'horizons différents afin de conserver l'esprit d'une formation professionnalisante transfrontières et comparatiste.